

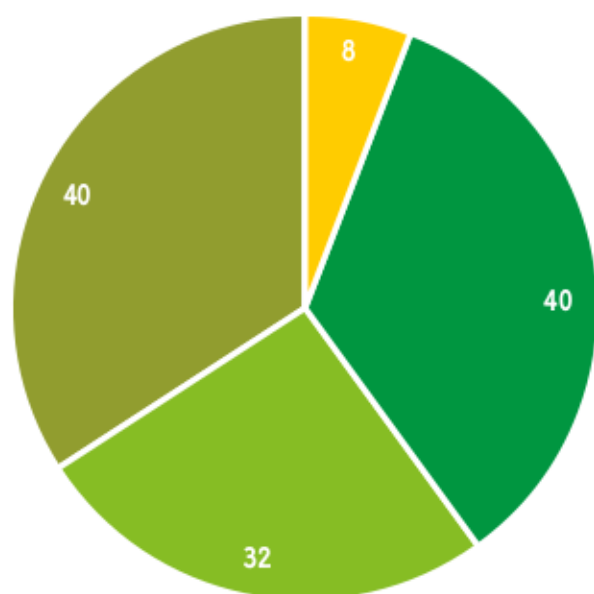
GAEC Chair et Tendre (Corrèze) Engraissement à l'herbe en race Limousine et vente directe

Lieu : Chamberet
Département : Corrèze (19)
Altitude : 350 m
Pluviométrie : 950 mm
Sol : limono- sablonneux
UTH : 2

Repères
Date installation : 2012
OTEX : 4600 Bovins viande
Statut juridique : GAEC
Régime fiscal : Réel

Willy Bassaler s'installe en 2013, dans le cadre d'une reprise hors cadre familial. A son arrivée, le système d'élevage en place correspond à un système naisseur engraisseur (production de génisses lourdes) en plein air intégral, avec 20 ha de cultures (maïs et céréales à paille), 40 ha de fauche et 60 ha de pâtures clôturées. Dans l'optique de mieux valoriser les prairies, Willy diminue la surface en cultures (moins de 10 ha) et met en place du pâturage tournant sur l'exploitation, avec un gros travail de redécoupage des parcelles et d'installation de clôture, en parallèle d'une conversion en agriculture biologique démarrée en 2015. Grâce à une gestion optimale du pâturage permettant de disposer d'une herbe d'excellente qualité au printemps et en automne, il parvient rapidement à engraisser à l'herbe des vaches de réformes, des génisses et des bœufs. Sa compagne Marion Collas rejoint le GAEC en 2018, et commence à développer la vente directe afin de mieux valoriser la production, n'hésitant pas à aller livrer de grosses agglomérations comme Lyon ou Toulouse.

DESCRIPTIF DE L'ASSOLEMENT ET ROTATION



Surfaces en hectares

- Prairies permanentes (pâturage)
- Prairies temporaires (pâturage)
- Cultures temporaires (fauche et pâturage)
- Céréales à paille dont méteil

SAU totale : 120 ha

Sur les 120 ha, 80 sont mécanisables, donc 72 potentiellement fauchables (une fois déduits les 8 ha de cultures).

Au total 40 ha fauchés en 1ère coupe, 8 à 25 ha en 2ème coupe selon la pluviométrie. 50/50 entre enrubannage et foin en sec, avec une moyenne de 4 t MS/ha. Autosuffisance les bonnes années

Rotation type:

2 ans de **méteil** (épeautre, blé, seigle, pois fourrager) / **PT** (dactyle, féтуque des prés et élevée, fléole, RGA, TV, 3 variétés de TB, lotier). Autonomie en semences (sauf pois) et en paille.

Cheptel :

Races : Limousine

Nombre UGB : 140

- 70 vaches mères
- 66 veaux
- 11 vaches de réformes à l'engrais
- 22 génisses à l'engrais
- 12 bœufs à l'engrais
- 22 génisses de 1 à 2 ans

QUELQUES CHIFFRES

Entrées

- Semences et plants : 2 588 €
- Alimentation bétail (concentré) : 550 €
- Aliment bétail (grossier) : 0 €
- Frais vétérinaires et repro : 7 803 €
- Carburant : 6 961 €
- Amendement : 0 €

Sorties

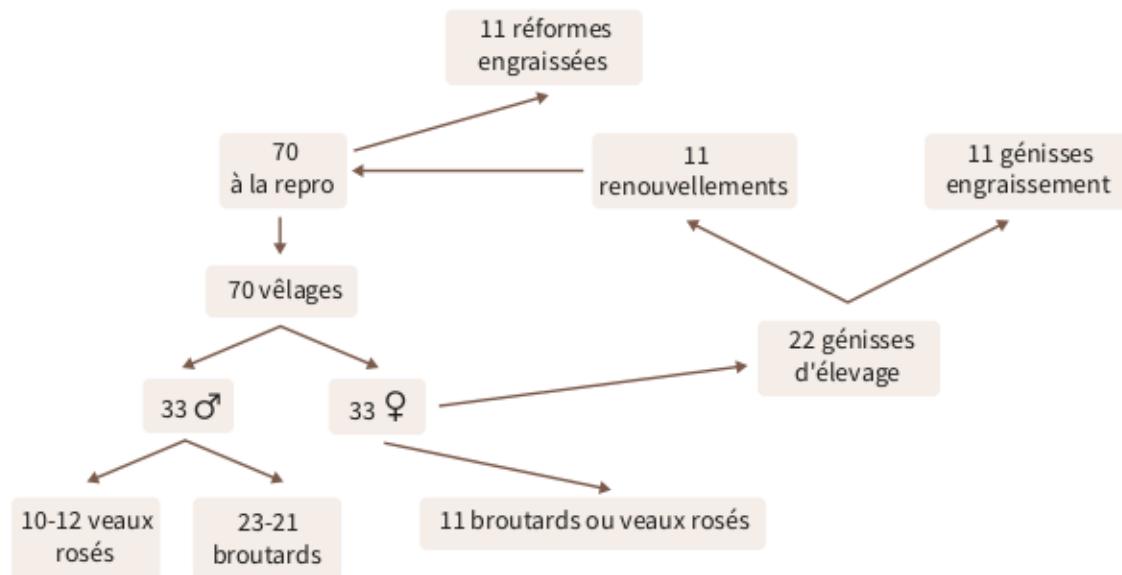
- 20 réformes de 360-380 kg PC
- 12 génisses de 340-350 kg PC
- 4 boeufs de 450-500 kg PC
- 15 veaux rosés de 180-220 kg PC
- 22 broutards mâles de 320-340 kg PV
- 6 broutards femelles de 300 kg PV

Divers

- IFT/ha : 0
- Nsynthèse : 0
- EQF : 9522,1
- Carburant : 1368 L
- Fioul : 7752 L

SCHEMA ZOOTECHNIQUE DU SYSTEME D'ÉLEVAGE

UGB par catégorie - Période mise bas - Nombre naissance - Age sevrage - Lutte



POINTS CLÉS DU SYSTÈME

Mise à la reproduction : Tous les vêlages sont groupés au printemps avec des veaux sevrés entre 7 mois et demi et 8 mois. Les broutards sont vendus vaccinés à 9 mois environ, les veaux rosés plus jeunes principalement à une coopérative bio. la mise à la reproduction des génisses pour un premier vêlage est réalisée à 3 ans.

Taureaux reproducteurs : Marion et Willy essaient de trouver des taureaux précoces qui font de petits veaux afin de faciliter

les vêlages en plein air. L'idéal correspond donc à des taureaux de petite taille et évoluant mal en stabulation. Étant en système plein air intégral, les IA ne sont pas possibles.

Génisses de renouvellement choisies à 22 mois (aux alentours de mars) selon le caractère, les aplombs et les qualités des parents (recherche de vaches maternelles et bonnes laitières.)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Vaches mères et génisses de renouvellement (2-3 ans)	Vêlages			Déprimage	Pâturage tournant
	Foin/enrubannage				
Génisses d'élevage (1-2 ans)	Stabulation			Déprimage	Pâturage tournant sur
	Foin + méteil				
Génisses engrais et boeufs				Déprimage	Pâturage t
	Foin/enrubannage (+ méteil si besoin de finition rapide)				
Vaches réformes engrais				Déprimage	Pâturage t
	Foin				

SYSTÈME D'ALIMENTATION

Hiver

Les vaches sont affouragées à partir du 10-15 novembre, les bœufs et génisses en finition à partir de fin novembre-début décembre. A l'exception des génisses d'un an, tous les animaux tournent sur l'ensemble de la surface de l'exploitation.

Printemps

Willy adapte la taille du lot à la zone (îlot) où les vaches sont amenées : le parcellaire est assez dispersé avec en moyenne 3 km entre les lots. Les génisses de 1 an sont placées sur un îlot comprenant de nombreuses zones humides et qui sont donc moins bonnes du fait du parasitisme, et notamment de coccidiose ce qui peut poser problème sur des veaux.

Déprimage

Les génisses attaquent le pâturage printanier dès qu'il y a un peu d'herbe. Le pâturage hivernal est arrêté à partir du 15 janvier et les génisses restent donc stationnées sur la même parcelle avant d'attaquer le déprimage, afin laisser un peu pousser. Le déprimage se fait en priorité sur des parcelles de fauche, et cela d'autant plus qu'elles sont peu pâturées en hiver. Si Willy a le temps, il fait des paddocks sur les futurs près de fauche (qui font en moyenne 3 à 8 ha).

Gestion de l'herbe au printemps

Pour un lot donné, Willy compte 7 à 10 paddocks, en sachant qu'il cherche à respecter une moyenne de 40 ares/UGB comme surface de pâturage au printemps.

De avril à mai, le temps de retour est au maximum de 20 j sur les lots les plus exigeants et plus 30 jours sur les lots suités, pour éviter les problèmes sur les mamelles :

- 4-5 jours d'occupation pour les lots suités (paddocks forcément de plus grande taille)
- 3 jours d'occupation pour les génisses à l'engraissement et les génisses de 1 an
- 5 jours d'occupation pour les réformes et les génisses saillies (avec un peu moins de paddocks pour ces lots)

La taille des paddocks se fait en fonction du lot, de l'accès à l'eau et de la forme des parcelles. Les lots avec une dizaine de paddocks à disposition correspondent aux zones avec pleins de petits recoins. On a donc des paddocks :

- 1,25 à 1,5 ha pour les lots suités
- 0,75 ha pour les lots de génisses de 1 an et à l'engraissement
- 0,75 ha pour les lots de réformes et génisses à la saillie

Été

Suite au rembrayage des parcelles de fauche, la subdivision de ces dernières se fait de manière assez variable d'une année sur l'autre, selon la pousse de l'herbe. Si l'année est relativement poussante, il faut bien subdiviser ces parcelles. A partir de fin juin, il faut augmenter le temps de retour (monte jusqu'à 40 jours) :

- 1^{er} tour été : réintégration des parcelles enrubannées en mai (juillet)
- 2^{ème} tour été : réintégration des parcelles fauchées (août)
- 3^{ème} tour été : réintégration des parcelles de 2^{ème} coupe (septembre)

Le temps de retour reste le même (plus de 41 jours) mais avec un temps d'occupation plus court.

Automne

A l'automne, le temps de retour est inférieur au temps de retour estival mais supérieur au temps de retour printanier (autour d'une trentaine de jours).

Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	← Repro →					
Pâturant surface de base			Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche			
		Un peu de foin				Foin/enrubannage
					← Sevrage →	
Pâturant surface de base (avec prairies humides)			Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche			
		Un peu de foin				Foin + méteil
Pâturant surface de base			Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche			
		Un peu de foin				
Pâturant surface de base			Pâturage tournant surface de base + repousses près de fauche			
		Un peu de foin				

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Produit : 87 800 €

Charges : 39 000 €

Valeur ajoutée : 48 800 €

Impôts, taxes et charges sociales et
rémunérations associés : - 82 965 €

EBE : 53 455 €

Dotations amortissement : 37 000 €

Frais financiers : 3 000 €

Donc un résultat courant de 13 500 €

ZOOM - L'engraissement au pâturage et la vente directe

Engraissement à l'herbe :

Les génisses de boucherie sont correctement engraisées à partir de 3 ans (pour un poids moyen de 380 kg PC), date à laquelle elles commencent à partir à l'abattoir. Toutefois, du fait de l'étalement des ventes, les dernières seront abattues à 3 ans et demi. Les boeufs qui restent sont abattus entre 40 mois (fin septembre début octobre avec des animaux nés au printemps) et 46 mois et font facilement plus de 100 kg de PC que les génisses.

Le pâturage de génisses de 24 à 30 mois correspond à peu près à leur fin de croissance. Elles passent généralement l'hiver avec de bons fourrages (par exemple de l'enrubannage). Quand les génisses ont environ 3 ans, l'engraissement débute véritablement, en général du 15 mars au 15 juin. Elles profitent ainsi véritablement de leur 3ème pousse pour l'engraissement. L'âge idéal pour faire partir une génisse serait d'environ 40 mois.

Les premières génisses à partir sont celles pour la vente directe (puisque la conformation importe peu) et les dernières pour une coopérative bio (conformation R+3 à U-3). Par rapport à des génisses engraisées aux céréales pendant 3-4 mois (R+/-3), le poids carcasse plus élevé (320-330 kg PC contre 370-380 kg PC).

Les boeufs sont conduits de la même manière que les génisses du même âge. Sont castrés au sevrage à la pince. Puisque le sevrage est en soit un moment stressant, autant combiner deux moments de stress (sevrage+castration). Les boeufs gardent malgré tout quelques hormones, ce qui les rend plus nerveux que des génisses. De la même manière que ces dernières, la période effective d'engraissement démarre à ses 3 ans, et les premiers partent en octobre.

Ils font en moyenne 500 kg de PC et sont vendus entre 4,8 à 5 kg par kg PC au Pré Vert. L'année dernière ont vendu un boeuf en VD 510 kg PC.

Les réformes sont sélectionnées en général 1 an à l'avance, mais si Willy est pressé de vendre la mère (par exemple par manque de trésorerie), il peut faire partir le veau à 3 semaines comme veau nourrisson, puis envoyer la mère à l'engraissement à l'herbe. Afin de démarrer l'engraissement plus tôt, le veau d'une future réforme partira au plus tard à 8 mois, comme veau rosé.

Dans le cas de veau nourrisson, la réforme commence son engraissement au printemps et peut être vendue en septembre-octobre. Toutes les réformes partent en filière longue mais Willy et Marion préféreraient les vendre en vente directe (plus goûteux mais moins tendre).

Ils favorisent toutefois les génisses pour la vente directe pour la régularité de la production (généralement abattues au même âge à la différence des réformes).

Les vaches de réforme dont les veaux sont sevrés en octobre-novembre peuvent être vendues à partir de fin avril, avec des conformations de R+3, mais qui vont s'échelonner jusqu'à novembre-décembre. Elles coûtent donc un peu plus cher à produire (car passage de l'hiver au foin).

Les réformes partent en fonction de l'herbe et de la trésorerie et mettent au minimum 6 mois à être prêtes si l'on veut bien faire. Willy a du mal à réformer car trouve dommage d'envoyer la vache à l'abattoir si elle n'est pas assez bien finie. C'est surtout le cas en hiver s'il n'y a pas assez de foin.

Au final les vaches de réformes sont abattues à 350 kg PC mais ces résultats sont le fait d'un vieux troupeau. En rythme de croisière, Willy espère atteindre des poids carcasse de 380 kg PC pour les vaches plus âgées (plus de 12 ans) et de 420 kg PC pour les plus jeunes (6 ans), avec une conformation avoisinant le R+3. La différence selon l'âge est liée au fait que les vaches de plein âge fatiguent au bout d'un moment.

Débouchés et commercialisation :

Willy et Marion développent la vente directe pour :

- le côté satisfaisant (on va jusqu'au bout de la chaîne)
- le côté rémunérateur, à condition que cela ne prenne pas trop de temps

Ils travaillent avec un boucher pour la découpe, Marion allant à l'atelier avec lui pour apprendre et pour le conditionnement de la viande.

Ils livrent de grands centres urbains, notamment Lyon et Toulouse, puisqu'ils se heurtent au problème qu'il y a en Corrèze bien plus de vaches que de consommateurs. La vente dans les grands centres urbains y est d'autant plus favorable que les consommateurs ont du mal à y trouver de la viande bonne qualité.

Ils commercialisent donc :

- Colis de 5 kg surtout en ville
- Colis de 10 kg surtout localement

Ils ne passent pour l'instant pas par la vente via des magasins de producteurs car se pose le problème des invendus.